

## Aide aux associations culturelles et sportives -Formulaire de demande d'aide-

Dossier à retourner au minimum 3 mois avant la manifestation à :

Isigny-Omaha Intercom  
A l'attention de Monsieur le Président  
1336 route de Balleroy  
14330 LE-MOLAY-LITTRY

**Pièces à joindre** : courrier adressé à la Présidente de la Communauté de Communes, statuts de l'organisme demandeur, numéro RNA et/ou SIREN, budget prévisionnel, tout autre élément de présentation du projet disponible (dossier de presse, programme, devis...).

"L'Intercom d'Isigny-Omaha apporte son soutien aux associations culturelles & sportives à rayonnement intercommunale organisées sur le territoire d'Isigny-Omaha Intercom\*. Cette aide sera financière ou logistique. En contrepartie, l'organisateur s'engage à signer la charte de l'aide aux associations culturelles et sportives et à apposer le logo de la Communauté de Communes sur ses supports de promotion et sur le lieu de la manifestation (NB : toute utilisation du logo doit au préalable faire l'objet d'une validation du service communication).

Le présent dossier, dûment rempli, permettra à la commission culture & sport d'instruire la demande et de décider de l'aide apportée (ou non), dans la limite de l'enveloppe budgétaire allouée aux aides faites aux associations sportives et culturelles.

Afin de permettre d'établir l'aide accordée au plus juste, le dossier doit impérativement être accompagné des principaux justificatifs ayant permis de déterminer le budget prévisionnel de l'action (voir ci-dessus.).

L'aide financière ne peut excéder 20% du budget de la manifestation, elle est plafonnée à un montant de 2000€. L'aide est versée sous la forme d'une prise en charge de prestation, sur présentation de devis puis facture du fournisseur (pas de versement direct à l'organisateur). L'aide est versée après réalisation de l'action soutenue et sur présentation d'un bilan moral et financier par l'organisateur.

Plan de financement : la commission culture & sport prêtera attention à ce que les recettes comportent une part d'autofinancement (entrées, ventes diverses, etc.). Par ailleurs, la prise en compte dans l'organisation des notions de développement durable et d'accessibilité sera appréciée lors de l'examen du dossier de demande d'aide (exemple : tri sélectif ; accessibilité aux fauteuils roulants et poussettes...)."

\*Les vide-greniers, lotos, kermesses et autres manifestations similaires n'étant pas considérées comme culturels ou sportif, elles sont exclues de la politique de soutien de la Communauté de Communes d'Isigny-Omaha Intercom

**NOM DE LA MANIFESTATION** : .....

Date de la manifestation : .....

**Ou si c'est pour une aide une l'acquisition**

Objet et raison de l'acquisition :  
.....  
.....

### PRÉSENTATION DE L'ORGANISATEUR

Nom de l'organisateur : .....

Statut de l'organisateur (association...) : .....

Adresse du siège social : .....

Nom du référent du projet : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

### TYPE(S) D'AIDE DEMANDÉ(S) :

Aide à l'organisation (ex : montage du plan de financement, promotion, réservations, etc.) :

Détail : .....

Aide logistique (ex : prêt de matériel de sonorisation, etc.) :

